



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1996/784  
25 septembre 1996  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS/FRANÇAIS

---

LETTRÉ DATÉE DU 24 SEPTEMBRE 1996, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT  
DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU  
RWANDA AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de deux déclarations que le Gouvernement rwandais a faites au sujet de la détérioration de la situation au Sud-Kivu, dans l'est du Zaïre. Il s'agit de :

a) La Déclaration du Ministère rwandais des affaires étrangères et de la coopération sur les violences actuelles au Sud-Kivu (annexe I); et de

b) La Déclaration du Ministère rwandais des affaires étrangères et de la coopération dénonçant et protestant contre les tirs et bombardements du territoire rwandais par l'Armée zaïroise.

Je voudrais saisir cette occasion pour démentir catégoriquement les informations selon lesquelles le Rwanda serait impliqué dans des combats avec les Banyamurenge, qui sont des citoyens zaïrois, et les actes de violence dirigés contre eux. Les persécutions et les massacres dont sont actuellement victimes les Banyamurenge au Zaïre s'inscrivent dans le cadre de la besogne que cherchent sans vergogne à achever les membres de l'armée génocide de l'ancien Gouvernement rwandais et ses anciens dirigeants, qui se sont regroupés et entraînés en vue de déstabiliser le Rwanda à partir de leurs bases situées au Zaïre.

On se rappellera qu'avant l'arrivée des auteurs du génocide, les Zaïrois de diverses origines ethniques vivaient en harmonie dans l'est du Zaïre.

À la suite de la réunion entre des représentants du Rwanda et du Zaïre qui a été organisée le 24 septembre 1996 pour faire le point de la situation, les autorités zaïroises ont donné au Gouvernement rwandais l'assurance qu'elles "cesseraient de bombardier le Rwanda".

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et des deux déclarations jointes comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Rwanda auprès  
de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) Gideon KAYINAMURA

ANNEXE I

[Original : français]

Déclaration faite le 17 septembre 1996 par le Ministre des  
affaires étrangères et de la coopération sur les violences  
actuelles du Sud-Kivu

Depuis ce 9 septembre 1996, des réfugiés continuent d'affluer sur le territoire rwandais en provenance d'Uvira, Zange, Bwegera et Kiriba, région zaïroise du Sud-Kivu. Ils comptent parmi eux quelques anciens réfugiés rwandais et surtout des Zaïrois d'expression kinyarwanda connus sous l'appellation de "Banyamurenge". Ceux qui sont parvenus au Rwanda font état des dizaines de morts tués par des ex-militaires et miliciens rwandais ainsi que par des éléments de l'armée zaïroise.

Il s'agit là de violences et actes de génocide qui s'étendent maintenant du Nord au Sud-Kivu et dont le drame n'a cessé d'être dénoncé par le Gouvernement rwandais depuis le premier trimestre de cette année. La plus récente protestation du genre, une note verbale adressée au Ministère zaïrois des relations extérieures, date du 12 septembre 1996.

Pour mémoire, des massacres organisés ont été dirigés contre une catégorie de Zaïrois d'expression kinyarwanda et même contre des membres d'autres tribus zaïroises du Nord-Kivu par d'anciens militaires et miliciens rwandais des fois avec la complicité, si pas l'aide, des éléments de l'armée zaïroise et de l'administration civile locale.

Il y a bientôt un mois et demi, l'Agence gouvernementale zaïroise de presse (AZAP) publiait une lettre des chefs coutumiers du Nord-Kivu de tribus Hunde, Nande, Havu et Nyanga dénonçant les violences et spoliations dont faisaient l'objet leurs populations.

Dans cette lettre, lesdits chefs coutumiers avaient exprimé à la fois leur étonnement et leur indignation face à toute absence de protection qu'ils étaient en droit d'attendre du Gouvernement zaïrois vis-à-vis des acteurs du génocide rwandais.

En date du 22 août 1996, les Premiers Ministres zaïrois et rwandais avaient souligné dans leur communiqué conjoint clôturant la visite au Rwanda du Premier Ministre zaïrois Kengo wa Dondo la nécessité de désarmer les éléments armés des ex-militaires et miliciens de l'ancien régime rwandais se trouvant au Zaïre, pour des raisons de sécurité dans la sous-région.

Mais voilà que les violences et massacres commis par les mêmes auteurs du génocide au Nord-Kivu se reproduisent au Sud-Kivu, sans que les autorités zaïroises aient tiré toutes les conséquences qui s'imposaient des événements de Masisi, Rutshuru et Walikare.

Paradoxalement, de hauts responsables du Gouvernement zaïrois, en l'occurrence les Ministres des relations extérieures et de l'administration du territoire, respectivement J. Marie Kittitwa Tumansi et Kamanda wa Kamanda, en

/...

sont arrivés à déclarer récemment que des éléments de l'Armée patriotique rwandaise se seraient infiltrés dans la région pour armer les Banyamurenge, comme ils le prétendent.

Aussi, le Gouvernement rwandais s'inquiète-t-il que les autorités de Kinshasa, qui avaient assisté presque indifféremment à la détérioration de la situation au Nord-Kivu, malgré les massacres de populations zaïroises et sévices répétés par les ex-militaires et miliciens rwandais, semblent cette fois se couvrir d'alibis, comme pour échapper à leur responsabilité, dans le drame du Sud-Kivu.

En ce qui le concerne, le Rwanda réitère son engagement à promouvoir des relations de bon voisinage avec les pays frères de la sous-région dont le Zaïre. Mais il estime toujours que de telles relations passent nécessairement par le maintien d'un climat de sécurité de nature à les favoriser.

Aussi, le Gouvernement rwandais demande-t-il instamment aux autorités zaïroises de mesurer suffisamment la gravité que représente la circulation incontrôlée d'armes dans les camps de réfugiés et à l'est du Zaïre en général où d'ex-militaires et miliciens de l'ancien régime rwandais tuent impunément.

Le même Gouvernement insiste pour que les autorités zaïroises procèdent au désarmement de ces derniers et les mettent hors d'état de nuire.

Il tient à souligner en substance que tout retard et alibis en la matière risquent de conduire à une véritable réédition du génocide qui semble se profiler à l'est du Zaïre depuis quelque temps.

Le Gouvernement rwandais en appelle enfin à la communauté internationale pour qu'elle prenne au sérieux les risques d'une telle tragédie pour le cas où les auteurs du génocide continueraient à circuler impunément en armes, exportant massacres et génocide, comme c'est le cas actuellement à l'est du Zaïre.

Le Ministre des affaires étrangères  
et de la coopération

(Signé) Anastase GASANA

ANNEXE II

[Original : français]

Déclaration faite le 23 septembre 1996 par le Ministre  
rwandais des affaires étrangères et de la coopération  
dénonçant et protestant contre les tirs et bombardements  
du territoire rwandais par l'armée zaïroise

Dans la nuit du 22 septembre 1996, les alentours de la ville de Kamembe (préfecture Cyangugu) située près de la frontière zaïroise ont essuyé des tirs d'armes automatiques et des bombardements de pièces d'artillerie entre 18 et 23 heures. Ces tirs et ces obus en provenance des positions militaires zaïroises de la région de Bukavu ciblaient clairement la ville de Kamembe sans l'atteindre. Ils n'ont causé ni blessés ni dégâts matériels.

Cette dernière agression fait suite à l'attaque, au milieu du mois de septembre 1996, de la prison de la commune voisine de Gishoma dans le but de libérer les prisonniers par un groupe d'infiltrés. Les militaires de l'Armée patriotique rwandaise (APR) ont repoussé les assaillants dont la fuite a été couverte par des tirs d'armes automatiques en provenance du camp de Panzi en territoire zaïrois.

Le Gouvernement rwandais dénonce avec la plus grande énergie cette attaque et porte une fois de plus à la connaissance de la communauté nationale et internationale les agressions répétées, perpétrées à partir du territoire zaïrois.

Cette agression va à l'encontre des efforts entrepris aussi bien par le Gouvernement rwandais que par les chefs d'État de la sous-région et la communauté internationale en vue de ramener la paix et la sécurité dans la sous-région des pays des Grands Lacs.

Le Gouvernement rwandais en appelle au Gouvernement zaïrois pour qu'il respecte ses engagements allant dans le sens du rétablissement de la paix et de la sécurité dans la sous-région.

Le Ministre des affaires étrangères  
et de la coopération

(Signé) Anastase GASANA

-----